



LE MOT DU MAIRE

Jeunesse, vieillesse ?

«**Tout le monde** veut vivre longtemps mais personne ne veut devenir vieux» cette citation de l'écrivain autrichien Johann Nestroy, écrite il y a 150 ans environ, a dû trouver sa source de jouvence : elle est restée "jeune", d'actualité. Combien d'entre nous, dans notre société d'aujourd'hui, acceptent l'idée de vieillir, dans cette société du paraître, où la beauté, la jeunesse sont constamment mises en avant. Etre jeune, le rester le plus longtemps possible est l'une des obsessions de bien des individus dans la société contemporaine. Sous la pression d'un "jeunisme" qui affirme une volonté de donner une place plus importante, voire la place aux jeunes ou aux notions liées à ces derniers, "vieillir" devient synonyme d'exclusion.

«**Tout le monde** veut vivre longtemps mais personne ne veut devenir vieux»... Encore faut-il définir ce que signifie être "vieux", chacun ayant sa définition. Une référence parmi d'autres : Gaston Bachelard, philosophe français des sciences et de la poésie nous dit : «L'esprit n'est jamais jeune, il est même très vieux, quand il a l'âge de ses préjugés.»

Le préjugé, cette opinion, cette certitude hâtive et préconçue se nourrit, s'amplifie jusqu'à se rigidifier de règles, d'affirmations d'un milieu, d'une époque, d'une éducation, peut être due à la généralisation d'une expérience personnelle, d'un cas particulier mais jamais à une observation impartiale des faits. Le préjugé conduit au parti pris, c'est le piège à éviter pour ne pas nous engluer dans des jugements qui, tel un boomerang... Le Petit Robert nous laisse un espoir : le préjugé pourrait être un jugement provisoire formé par avance à partir d'indices qu'on interprète.

L'âge de ses préjugés ? Là, nous sommes loin de l'âge administratif, de celui de ses artères et, à l'instar de Mr. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, ne soyons pas de ceux qui pourraient bien aussi, sans le savoir, être déjà "vieux", pire, condamnés à le rester parce que devenus incapables de s'en rendre compte.
Et vous, qu'en pensez vous ?

EDITORIAL



Symboliquement, ce numéro de GIRO.COM est un peu spécial car c'est le 100^{ème} numéro du journal communal, conçu et élaboré par votre serviteur, avec l'aide de la commission communication. Parti d'une volonté d'informer régulièrement, sans fard, sans fauxsemblants, sans polémiques stériles et dans des délais raisonnables tous les citoyens de notre commune sur les questions touchant directement la gestion municipale et notre vie quotidienne, notre "feuille de chou" a vécu une bonne partie de son existence sous la forme d'une feuille A3 jaune, imprimée en noir et blanc avec une médiocre qua-

lité il faut bien le reconnaître, et ce pour des raisons d'économie.

Les techniques et les coûts évoluant la présentation a pu prendre à partir du numéro 83, au prix d'un modeste surcoût, un aspect plus attractif avec une impression offset en couleur. Si le "look" a bien changé, l'ambition est restée la même et de nombreux témoignages de satisfaction continuent à nous encourager à poursuivre dans cette voie d'une information régulière dont chacun reste juge de la qualité.

La rédaction mensuelle de 4 pages plutôt denses représente toutefois une lourde charge pour le rédacteur. C'est pourquoi, souhaitant un nouvel élan (pour les 100 prochains numéros ?) la commission communication, qui oriente le choix des sujets, apportera désormais une nouvelle touche à la rédaction en s'impliquant plus directement dans l'écriture des articles. Ainsi, à partir du prochain numéro, les articles prendront une forme plus diversifiée et seront signés par leurs auteurs.

A ce propos, il est rappelé que notre mensuel propose toujours un espace "tribune libre", à disposition de chacun. Alors "content" ou "pas content", ou tout simplement si vous avez des informations ou des opinions à faire partager à nos concitoyens, écrivez-nous !

CONSEIL DU 29 JANVIER

Dix huit conseillers sont présents pour cette première séance de l'année et deux sont représentés. L'ordre du jour comporte 7 points, de nature essentiellement technique, auxquels le maire, Jean LEFEVRE, sollicite l'autorisation de rajouter un 8^{ème} portant sur une demande de subvention à adresser à la préfecture dans les meilleurs délais.

Le premier point porte sur une modification du POS (*Plan d'occupation du Sol dont la version de base date de 1987*) qui pose des contraintes de construction actuellement inadaptées en zones urbanisées, notamment au niveau de la hauteur limite des constructions en relation avec les formes de toitures.

Rappelons que ce POS fait à l'heure actuelle l'objet d'une étude approfondie en vue de déboucher sur un nouveau Plan Local d'Urbanisme (*PLU selon la nouvelle appellation*). L'enquête publique (*cf. l'annonce dans notre numéro d'octobre 2009*) n'ayant pas apporté de remarques défavorables, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet. Le projet de modification est donc adopté à l'unanimité. Tous les autres points soumis à approbation du conseil ayant aussi fait l'objet d'un vote favorable unanime, le détail des votes ne sera plus rapporté ci après.

Le deuxième point porte sur la signature d'une convention entre l'association

de l'Harmonie de Giromagny, l'association culturelle du Pays sous Vosgien (ACV), la CCHS et la commune de Giromagny, afin d'apporter un soutien aux jeunes musiciens souhaitant s'orienter vers la pratique musicale en orchestre d'harmonie. Selon les termes de cette convention, la commune apportera à l'ACV (*structure organisatrice de l'école de musique*) une subvention annuelle d'un montant révisable fixé à 1700 € pour l'année 2010.

Les points trois à cinq concernent l'approbation de modifications des statuts de la CCHS en leur article 1 portant sur la définition des compétences. - L'objet de la première modification est d'ajouter à la liste des voies d'intérêt communautaire la voie de desserte de la ZAC du Mont Jean (entre la rue du stade à Vescemont et l'entrée de l'entreprise Visteon). - La deuxième modification consiste à prendre acte du retrait de la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien (CCPSV) du partenariat de financement de l'office de tourisme des Vosges du Sud. Le soutien de l'office de tourisme est donc à présent entièrement du ressort de la CCHS. - La troisième modification, la plus importante, porte sur la compétence relative à la construction et au fonctionnement d'un bâtiment intercommunal à Giromagny destiné à des activités culturelles, sportives, périscolaires et de loisirs ainsi que sur la gestion et la création de médiathèques ou bibliothèques existantes ou à créer (à partir de janvier 2011).

Le sixième point concerne une convention entre la Direction Départementale des Territoires (ex DDEA) et la commune dans le cadre du dispositif ATESAT (*Assistance de solidarité Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire*). Moyennant une contribution annuelle d'un montant de 2233 € (*fixé par arrêté ministériel*), la commune bénéficiera d'une assistance en matière de gestion, d'études, d'entretien et de programmation des travaux de voirie.

Le septième point est relatif à des travaux de sécurité finançables au titre des amendes de police. Le projet retenu porte sur l'installation de 4 "coussins berlinois" ralentisseurs au niveau de la rue des Acacias et de la rue des Fougerêts et de la signalisation qui s'y rapporte. Le montant des travaux (hors pose) est estimé à 6796 € et la commune sollicite une subvention au taux maximal (40%).

Le huitième point concerne les aménagements prévus dans la rue Thiers (*cf. notre numéro de janvier*) ; le montant des travaux est estimé à 200 000 € et la commune sollicitera une aide au titre de la Dotation Générale d'Équipement (DGE) d'un montant de 40 000 € (*taux maximal*). Une subvention parlementaire de 20 000 € sera également sollicitée.

Au titre des informations diverses le maire informe le Conseil du départ à la retraite de Michel JACQUEZ (*voir ci-contre*). L'installation d'une antenne relai de téléphonie sur la commune de Vescemont est également évoquée, sans conclusion, cette installation n'étant pas du ressort communal.

D E P A R T

Après 40 ans passés à la mairie de Giromagny au service du public, avec l'attention et le professionnalisme qui le caractérisent, Michel JACQUEZ a, selon l'expression consacrée, fait valoir son droit à une retraite bien méritée.

Lors de son départ, le maire Jean LEFEVRE lui a exprimé l'émotion et la reconnaissance de la collectivité : « *Michel, ce sont des émotions contradictoires qui se bousculent en nous tous qui avons eu le plaisir de travailler avec vous. Bien sûr, nous sommes heureux de vous savoir vous engager dans cette nouvelle vie à laquelle vous aspirez mais nous sommes aussi un peu frustrés de ne pas "profiter" encore un peu de vous, de l'homme que vous êtes, avec ces qualités humaines qui vous caractérisent, de votre expérience, vos connaissances, votre sens du service public ...* »



I N M E M O R I A M



Jean SINGER, ancien maire de Giromagny de 1971 à 1989 (3 mandats), s'est éteint le samedi 23 janvier, à quelques jours de son 90^{ème} anniversaire, à la maison de retraite "Les quatre vents" de Bavilliers. Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 27 janvier.

Né à Giromagny le 5 février 1920, Jean SINGER a eu une vie publique bien remplie au service des habitants de Giromagny et du canton. Après une scolarité à l'école communale et la préparation d'un BEP, il est entré à l'école de l'air et s'est engagé dans l'aviation en 1939. A l'issue de la seconde guerre mondiale, il s'installe à Giromagny en qualité de commerçant.

En 1971 il est élu maire. Dans la foulée, il sera entre autres président du syndicat des eaux de 1971 à 1995, président des syndicats de soutien et de construction du collège de 1976 à 1989, membre fondateur et président du SICTOM de 1995 à 2001 et 1^{er} vice-président du SERTRID. En 1976, il est aussi élu conseiller général, mandat qu'il exercera jusqu'en 1982.

Jean SINGER était un homme simple mais volontaire, un homme de cœur avec un grand sens de l'amitié, un homme humble mais tenace pour tenir le cap qu'il s'était fixé.

Les équipes municipales qu'il a conduites ont participé activement à la construction de notre cadre de vie avec entre autres la création des lotissements des Planchettes et du quartier des Vosges, les HLM du quartier de la gare, la construction du collège, la reconstruction du bâtiment de la gendarmerie et du centre de secours, la construction du siège du syndicat des eaux, la création du camping. Il a aussi scellé le rapprochement entre la ville de Schwabmünchen et Giromagny, préparé par les anciens prisonniers de guerre, par un jumelage officiel.

Jean SINGER avait quitté la vie publique en 2001. Il s'est éteint en ce début d'année 2010 et nombreux ont été les habitants, les élus de la commune, du pays sous-vosgien et du département à lui rendre hommage.

Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et les habitants de Giromagny s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

CONSEIL DE LA CCHS DU 16 FEVRIER

22 conseillers sont présents ou représentés pour cette première séance de l'année convoquée par le président Daniel ROTH. L'ordre du jour primitif assez copieux comportait 7 points auxquels sont venus s'ajouter plusieurs autres en cours de séance.

En premier lieu, activité de saison, le conseil examine les deux comptes administratifs de l'année 2009. Rappelons en effet que pour la CCHS l'assainissement fait l'objet d'une comptabilité particulière (*activité de service*), située en dehors du budget général. Chaque budget est naturellement divisé en 2 sections : fonctionnement et investissement, tant en dépenses qu'en recettes, ce qui fait beaucoup de chiffres ! Aussi, afin de ne pas se perdre dans les détails, seuls seront présentés ici les principaux éléments permettant de se faire une idée de la situation générale de notre communauté.

(NB: dans la suite: 1 k€ = 1000 €)

Pour le budget général : Dépenses réelles de fonctionnement (*hors dépenses d'ordre entre sections*) : 2501 k€ ; Recettes réelles de fonctionnement : 4134 k€ ; Dépenses réelles d'investissement (*avec les restes à réaliser*) : 1628 k€ ; Recettes d'investissement : 1295 k€. En intégrant les reports de l'année 2008, le solde du budget général s'établit au total à + 626 k€. Le président indique qu'une partie de ce solde est constitué par un report de dépenses liées à la construction du futur centre socioculturel.

Pour le budget du service d'assainissement : Dépenses réelles de fonctionnement (*hors dépenses d'ordre entre sections*) : 500 k€ ; Recettes réelles de fonctionnement : 518 k€ ; Dépenses réelles d'investissement (*avec les restes*

à réaliser) : 2917 k€ ; Recettes d'investissement : 1766 k€. En intégrant les reports de l'année 2008, le solde du budget général s'établit au total à +306 k€. La situation générale est donc saine mais le budget reste tendu au regard des programmes d'investissement qui restent à réaliser.

Après approbation des comptes (à l'unanimité), le conseil se penche sur plusieurs propositions de conventions et demandes de subventions : toutes sont adoptées à l'unanimité. - La première concerne le renouvellement d'une convention passée avec le SIA-GEP pour le service du SIG (*Système d'Information Géographique comportant notamment les données cadastrales*) pour une période de 3 ans ; - la deuxième porte sur la mise à disposition de 2 bennes par le SERTRID pour la collecte des déchets végétaux (*cf. l'article sur les déchets verts dans notre numéro de février*) ; - la troisième concerne l'entretien et le balisage des itinéraires de promenade et de randonnée pédestre proposés par le Club Sous Vosgien des Sentiers ; 176 km de sentiers seront entretenus moyennant une subvention d'un montant de 3520 € ; - la quatrième est relative à un projet du comité de Giromagny du Souvenir Français de baliser un parcours historique et documenté des stèles érigées à la mémoire des combattants des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) tués au combat dans notre secteur ; ce projet sera réalisé en partenariat avec des élèves et des enseignants du collège Val de Rosemont ; il recevra une aide d'un montant de 2000 € ; - la cinquième concerne la participation de la Communauté au financement de l'école de musique (*pour un*

tiers des coûts) soit 23 756 € pour une centaine d'élèves ; - la sixième concerne la participation aux dépenses du centre socioculturel dont le montant s'établit, après calcul selon les clefs de répartition établies antérieurement, à 125 584 € ; - la septième et dernière concerne une demande exceptionnelle de l'association Transhumance et Traditions d'un montant de 800 € pour l'organisation de l'exposition de peintures "Aux trois tours de gueules".

Le dernier point de l'ordre du jour est consacré à une présentation, par le vice-président Jacques COLIN, de la situation du projet de construction du nouveau centre socioculturel de la Communauté. Le jury réuni le 21 janvier (*cf. notre article dans le numéro de janvier*) a fait le choix du projet du cabinet d'architecture Malcotti-Roussey (de Lure) qui propose une structure originale enserrant le théâtre des 2 sapins, structure permettant à la fois de dégager une image forte, un espace public important sous la forme d'un parvis et d'organiser les activités de manière fonctionnelle et économique. Il est à souligner qu'un travail de préparation important avait été réalisé en amont avec les associations pour la définition des besoins. L'intégration de la construction à la ville a été particulièrement réfléchi et entre en cohérence avec les projets communaux de liaisons douces inter quartiers. L'ensemble qui, rappelons le, intégrera une médiathèque constituera ainsi un véritable pôle culturel au centre de la ville dans un espace totalement réorganisé. Il reste cependant encore beaucoup de travail de définition et de calculs avant le premier "coup de pioche" qui n'est envisagé qu'en avril 2011.



GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

NEIGE

Les chutes de neige exceptionnelles que nous avons enregistrées à la fin du mois de janvier et au début du mois de février ont entraîné de nombreuses perturbations (dont plusieurs écroulements de toitures) et peut être encore plus d'incompréhensions. Alors il est vrai que la neige est encombrante et constitue une forte gêne pour la circulation et le stationnement mais on ne peut malheureusement pas la pousser sans limite hors des voies de circulation; il est vrai aussi que les matériels sollicités au maximum peuvent tomber en panne au mauvais moment; il est encore vrai que le département a manqué de sel de déneigement à partir du 1^{er} février et que celui-ci a été rationné par le préfet et il est sans doute aussi vrai que l'on pourrait certainement faire plus ! Mais il sera bientôt facile de constater que si nos routes sont restées très encombrées et ont pu manquer de sel, la facture du déneigement de l'hiver sera par contre bien salée et pèsera lourdement sur le budget communal. La municipalité, consciente de ses responsabilités, a choisi de privilégier en premier lieu la sécurité en supposant que chaque citoyen, face à ces circonstances exceptionnelles, serait à même de faire quelques efforts personnels et d'accepter les difficultés temporaires de circulation, en contrepartie de la limitation promise des dépenses communales de fonctionnement et du "gel" des impôts locaux.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:
<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 100 - Dépôt légal 03-2010

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Jacques COLIN, Lionel FAIVRE, Marie-Pascale KLEIN, Jean LEFEVRE;

BREUVES

Ouverture de la mairie : Après une année d'expérimentation, force est de constater que l'ouverture de la mairie le samedi matin ne correspond pas à un véritable besoin de la population. En effet, sur l'ensemble de l'année, seulement 126 personnes ont franchi la porte de l'accueil et la grande majorité d'entre elles n'auraient pas eu de difficulté à venir un autre jour. Compte tenu des contraintes d'organisation et du coût de ce service, la municipalité a donc décidé de l'interrompre à dater du 1^{er} mars ; par contre, l'heure d'ouverture le matin sera avancée de 10H00 à 9H00.

Elections : Les 14 et 21 mars prochains auront lieu les élections pour renouveler nos conseillers régionaux. Les bureaux de vote habituels seront ouverts de 08H00 à 18H00. Réservez ces dates dans vos agendas ! Les personnes volontaires pour tenir un bureau de vote sont priées de se faire connaître au plus tôt en mairie.

Géographie : Le 1^{er} février dernier, un arrêté préfectoral (*valable pour 5 ans*) a été pris afin de permettre aux agents de l'Institut Géographique National de circuler librement sur l'ensemble du territoire départemental et donc de pénétrer dans les propriétés publiques et privées, closes ou non closes, à l'exception des maisons d'habitation, afin d'y effectuer notamment des opérations d'entretien des réseaux géodésiques et des relevés topographiques. Les agents habilités seront munis d'une identification appropriée et d'un exemplaire de l'arrêté. Il est rappelé que l'implantation de bornes et de repères ou la désignation d'un édifice comme point de triangulation constitue une servitude de droit public et que la détérioration ou le déplacement de ces repères donne lieu à l'application de l'article 322-2 du code pénal.

Inscription : Les parents souhaitant inscrire leurs enfants nés en 2007 à l'école maternelle sont invités à s'adresser en mairie dans les meilleurs délais.

EN MARS ...

Mardi 2 : # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.

Samedi 6 : # Bourse aux vélos organisée par l'USG VTT au CSCSH ;

Handball <16 ans masculins à 15H00 : US GIROMAGNY vs MELISEY ;

Handball >16 ans masculins à 20H00 : US GIROMAGNY vs FOUGEROLLES ;

Football <13 ans à 15H00 au stade Travers : FCGL vs COURTEFONTAINE.

Dimanche 7 : # Football seniors à 15H00 au stade des Prés du feu : FCGL2 vs ALLENJOIE.

Samedi 13 : # Cinéma au T2S à 20H30 avec "Avatar", un film de science fiction de James Cameron;

Handball >16 ans féminines à 18H00 : US GIROMAGNY vs ORCHAMPS ;

Handball >16 ans masculins à 20H00 : US GIROMAGNY vs VALDOIE (ESTB) ;

Football seniors à 20H00 au stade Travers : FCGL1 vs US SOCHAUX.

Dimanche 14 : # Elections des conseillers régionaux, 1^{er} tour ;

Concert des professeurs de l'école de musique au T2S à 17H00.

Mercredi 17 : # Football <15 ans à 10H00 au stade des Prés du feu : FCGL vs VALDOIE.

Jeudi 18 : # Don du sang en salle des fêtes de la mairie.

Vendredi 19 : # "Le vol de l'œuf", un conte fantastique au T2S à 20H30 ;

Cérémonie en souvenir des combattants d'Afrique du nord morts pour la France organisée par la FNACA au square du Souvenir à 18H00.

Samedi 20 : # Football <13 ans à 15H00 au stade Travers : FCGL vs ALLAN.

Dimanche 21 : # Elections des conseillers régionaux, 2^{ème} tour ;

Fête de printemps à Schwabmünchen

Football seniors à 15H00 au stade des Prés du feu : FCGL2 vs SERMAMAGNY.

Mardi 23 : # Baby bourse organisée par l'Association Familiale du Canton en salle des fêtes de la mairie (*jusqu'au jeudi 25*).

Jeudi 25 : # Permanence de la FNATH en petite salle de la mairie.

Vendredi 26 : # Conseil Municipal à 19H30.

Samedi 27 : # Réunion du CMA de 10H00 à 11H30 ;

AG de l'association des amis de Schwabmünchen ;

Handball <16 ans masculins à 15H00 : US GIROMAGNY vs DANJOUTIN ;

Handball >16 ans féminines à 18H00 : US GIROMAGNY vs VALDOIE (ESTB) ;

Football seniors à 15H00 au stade Travers : FCGL1 vs LARIANS et MUNANS.

Dimanche 28 : # "à petites pierres", une comédie contemporaine au T2S à 17H00.